

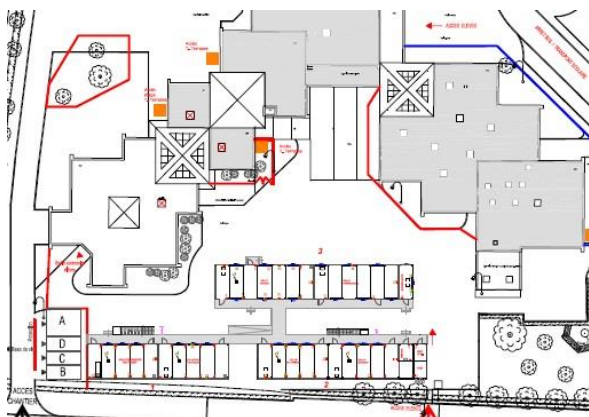
De quoi s'agit-il ?

De Septembre 2018 à Décembre 2019, le CONSEIL DEPARTEMENTAL de l'Orne finance et réalise les travaux suivants :

- Réfection des sols
- Peinture des murs
- Remplacement des huisseries
- Pose de volets roulants
- Agrandissement des salles de cours
- Le revêtement extérieur n'est pas concerné

Sont concernés :

Les salles de cours - La demi-pension - L'infirmerie
L'administration - Le CDI



A l'issue des travaux...

- Les arbres coupés pour les travaux seront replantés
- Les nouvelles salles seront équipées d'un mobilier neuf et moderne
- Les agents techniques bénéficieront de vestiaires séparés
- L'infirmerie répondra aux normes d'accueil (dont celles pour des élèves atteints d'un handicap)
- La demi-pension sera agrandie
- Les cuisines seront modernes et mieux équipées
- Le revêtement de la cour sera repris après l'enlèvement des modulaires
- Les élèves bénéficieront d'un préau supplémentaire pour l'attente des bus scolaires

Ce qu'il faut retenir...

..en tant qu'élève...

- Je suis externe :
Je me présente au portail UNIQUEMENT sur les créneaux imposés pour une prise en charge par la vie scolaire dès mon arrivée.
Je respecte les consignes de déplacement à pied ou à vélo, à l'arrivée et au départ

- Je suis demi-pensionnaire :
Pas de changement
Je continue à manger au collège

...en tant que parent...

- Je roule au pas en arrivant ET en repartant des rues ST EXUPERY et ST MATHURIN
- Je suis très vigilant lorsque je dépose mon enfant (présence d'engins de chantier)
- Je me renseigne régulièrement sur l'avancée des travaux

1^{ère} semaine vacances de Printemps

Chantier de pose des modulaires
Terrassement de la cour de récréation
Suppression de l'espace vert sous le préau
Pose d'une clôture



1^{ère} semaine de juin

Pose des bâtiments modulaires de la phase 1

Mois de juin

Travaux de terrassement à l'arrière du réfectoire

2^{ème} semaine d'Aout

Transfert du mobilier et des cartons vers les modulaires

Septembre

Rentrée dans les modulaires (salles phase 1)

Janvier -février 2019

Pose des bâtiments modulaires EPS :
1 vestiaire + 1 local de stockage
(retrait prévu en juillet 2019)
Pose des bâtiments modulaires réfectoire

Le collège GEORGES BRASSENS se modernise...



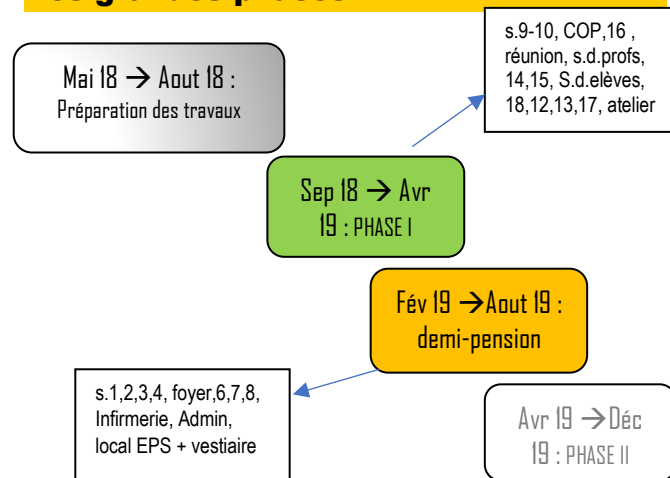
Quels enjeux ?

1. Répondre à la problématique de vieillissement de l'établissement
2. Satisfaire aux normes de sécurité
3. Créer des conditions modernes d'enseignement



Brochure à destination des élèves et parents, avril 2018

Les grandes phases



La pédagogie

Les salles de classe seront déménagées par phase dans des bâtiments modulaires. Les cours y seront assurés par les professeurs dans des conditions normales, de sécurité et d'isolation.

Les bâtiments modulaires seront équipés avec le mobilier actuellement en place.

A la fin des travaux, les nouvelles salles seront équipées d'un mobilier neuf et moderne

Les emplois du temps prendront en compte ces changements, mais les horaires ne devraient pas être modifiés.

Les rentrées 2018 et 2019 auront lieu dans les bâtiments modulaires.

La sécurité

Les exercices annuels d'évacuation seront maintenus. Le plan d'évacuation incendie sera adapté à chacune des phases.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté pour les risques majeurs sera adapté à toutes les phases.

Le point de rassemblement sera déplacé à l'arrière du bâtiment, et non dans la cour.



ATTENTION : de Mai à Octobre, lors de la phase préparatoire, tous les véhicules et piétons accéderont au collège uniquement par le portail automatique. Les élèves externes seront accueillis par un personnel vie scolaire.

Le portillon élève sera fermé. Le passage des engins de chantiers sera neutralisé en début et fin de journée, afin sécuriser au maximum l'arrivée des élèves.

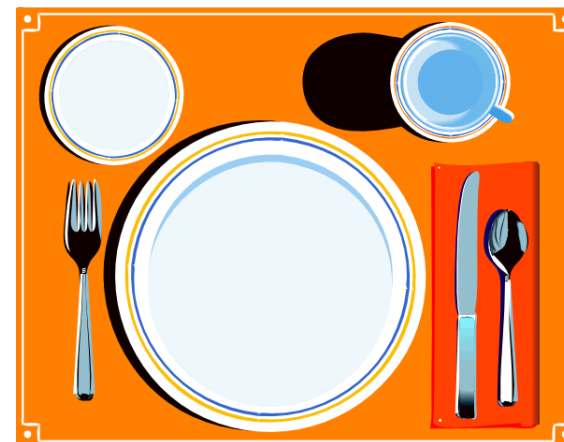


Le temps des travaux, la cour sera diminuée de 50%. La récréation aura lieu en partie sur le plateau sportif à l'arrière du collège.

La demi-pension

La demi-pension sera mise en travaux de Février à Aout 2019.

Sur cette période, la demi-pension sera délocalisée à l'entrée du collège, dans des bâtiments modulaires aménagés.



Une liaison chaude sera mise en place depuis Argentan. Les repas seront livrés au collège, réchauffés et servis à l'assiette par le personnel technique du collège.

Les tarifs de demi-pension, les modes de paiements restent inchangés.

Collège GEORGES BRASSENS
Rue de SAINT EXUPERY
61150 ECOUCHE
ECOUCHE-LES-VALLEES

☎ : 02 33 35 10 06

✉ : Ce.060016L@ac-caen.fr

Suivez l'actualité du COLLEGE G. BRASSENS sur
<http://college-georgesbrassens.etab.ac-caen.fr/> et avec

